



10, rue de Solférino

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs du Centre National de la Recherche Scientifique

Défendre nos laboratoires et nos conditions de vie

L'ANNEE 1956 s'est écoulée et tous les espoirs que nous avions quant à l'amélioration de la situation des personnels du C.N.R.S., se sont avérés vains.

Et pourtant il y a eu beaucoup de promesses faites, lors des élections du 2 janvier (promesses orales ou écrites que nous possédons) et beaucoup de déclarations gouvernementales.

Tout le monde semblait d'accord avec nos revendications. Où en sommes-nous en ce début d'année 1957 ?

Les conditions d'existence de tous les travailleurs se sont aggravées. Le gouvernement n'a pris en faveur des personnels de la Fonction publique (à laquelle nous appartenons) que des mesures dérisoires. Les prix ont augmenté ; seuls les statisticiens en triturant les fameux 213 articles démontrent que le coût de la vie est stable. Mais la réalité est tout autre pour les travailleurs.

Nous demandions en 1956 l'application de mesures d'urgence. Or ces mesures promises sont déjà dépassées, avant même d'avoir vu le jour.

Nous avons eu beaucoup de promesses, beaucoup de communiqués de presse triomphants, beaucoup de déclarations à la radio, à la télévision, à l'Assemblée Nationale. On nous annonçait, et on annonçait à toute l'opinion publique, des augmentations spectaculaires,

des créations de postes, des crédits pour les laboratoires.

Quel est le résultat de tout cela ? Le gouvernement nous a attribué des crédits (absolument insuffisants d'ailleurs) et s'est empressé de bloquer immédiatement ces mêmes crédits.

Il a bloqué non seulement les 700 millions qui devaient servir à augmenter nos salaires, mais aussi d'autres chapitres du budget du C.N.R.S. (817 millions de crédits de fonctionnement, 1.110 millions pour autorisations de programme et 169 millions de crédits de paiement).

Et ce jour-là on pouvait lire dans un journal du soir, en gros titres : « 10 milliards pour la Science ». De qui se moque-t-on ?

Evidemment nous avons immédiatement manifesté, au C.N.R.S. d'abord, devant les Finances ensuite. Et nous continuerons à le faire, à rétablir la vérité devant l'opinion publique et à poursuivre notre action.

Nous en avons assez des promenades entre les différents ministères où chacun nous explique qu'il est d'accord, mais que c'est le ministre voisin qui est responsable. Nous en avons assez des promesses spectaculaires et des atermoiements perpétuels.

L'Intersyndicale groupe maintenant non seulement les syndicats de techni-

ciens, mais aussi les syndicats de chercheurs et d'ouvriers.

Tout le personnel du C.N.R.S. lutte en commun pour la défense de ses laboratoires et de ses conditions de vie.

Beaucoup de « patrons » sont d'accord avec nous, beaucoup d'entre eux ont dit et répété que la situation de la Recherche scientifique était grave. Il faut continuer à les alerter pour que tous ensemble, patrons, chercheurs, techniciens, ouvriers et la Direction du C.N.R.S. y comprise nous agissions auprès de l'opinion publique et du gouvernement pour la défense et l'avenir du C.N.R.S.

Guy DUPRE.

Notre conférence de presse

L'Intersyndicale de tous les syndicats du C.N.R.S. (chercheurs, techniciens, ouvriers) avait organisé, le mardi 12 février, une conférence de presse.

Y étaient invités tous les journaux, évidemment, et un certain nombre de « patrons » (tous les présidents des commissions scientifiques du C.N.R.S.).

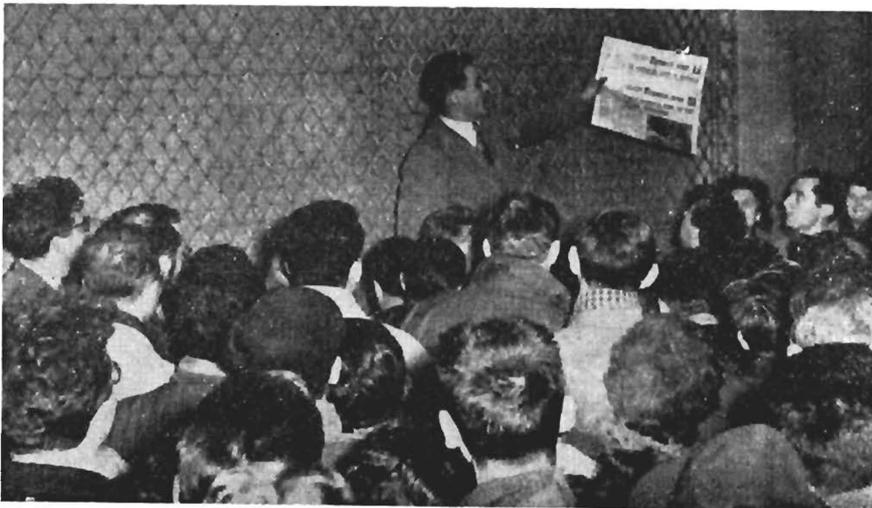
Les orateurs (chercheur, technicien, ouvrier) ont présenté la situation du C.N.R.S. et les conditions faites aux différentes catégories de personnel.

Dans la salle étaient présents les professeurs : Cabannes, de l'Institut ; Ribaud, de l'Institut ; Lichnérowitz, du Collège de France ; Bauer, directeur du Laboratoire de Chimie physique ; Suzor, sous-directeur de Synthèse atomique ; Meyerson, directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes ; Hamel, sous-directeur du Musée ; Mlle Delaporte, du P.C.B. ; M. Zazzo, directeur du Laboratoire de psychologie de l'enfant ; M. Monod, de l'Institut Pasteur.

Deux députés communistes et un député socialiste étaient venus également. Nous regrettons que les autres groupes parlementaires se soient abstenus.

Les personnalités suivantes s'étaient excusées de ne pouvoir être là : MM. Joliot, Benoît et Wolff, du Collège de France ;

(Suite page 4.)



Dans la cour du C.N.R.S., après le blocage des crédits.

★ NOS POSITIONS ET NOS LUTTES ★

Gagner la paix en Algérie

La France est en guerre depuis dix-huit ans. La guerre d'Indochine a duré huit ans. La guerre d'Algérie — pardon ! la « pacification » — entre dans sa troisième année.

Savez-vous ce que coûte au pays un jour de guerre en Algérie ? Un milliard et demi.

Savez-vous quel est le budget actuel annuel du C.N.R.S. ? Un peu plus de 5 milliards.

Savez-vous ce qu'il faudrait en plus pour que tous les techniciens sans exception bénéficient de la prime de 16 % ? 65 millions.

Actuellement, le gouvernement nous refuse toute augmentation. Il a bloqué les 700 millions promis. Il a besoin de tout l'argent de la Nation pour faire la guerre en Algérie.

Pour sauvegarder les intérêts de quelques gros colons, le gouvernement impose une guerre impopulaire. Des hommes tombent de part et d'autre. Et les milliards s'engloutissent.

Ces vies, ces énergies et ces milliards perdus serviraient combien plus utilement en France pour relever le niveau de vie de tous les travailleurs en général, et de ceux de la Fonction Publique en particulier, pour construire des écoles, des lycées, des laboratoires ; pour servir les œuvres de paix.

Nous ne cesserons, quant à nous, de réclamer le cessez-le-feu et la négociation en Algérie.

A ceux qui nous disent : pas de politique au syndicat, nous répondrons que, sur des problèmes de politique liés à l'économie du pays, l'organisation syndicale ne peut s'abstenir de prendre position.

Ainsi sur l'Algérie (après l'Indochine) et sur l'aventure de Suez, la C.G.T. est maintenant consciente que la lutte pour de meilleurs salaires est directement dépendante de la solution rapide de ces problèmes. Elle a réclamé et réclame toujours, sans préjuger des solutions politiques, l'arrêt des ruineuses opérations militaires.

Le gouvernement avait promis la paix après les élections du 2 janvier. Depuis ce temps il n'a réussi qu'à envenimer les rapports entre les communautés musulmanes et françaises.

Nous devons par notre action lui rafraîchir la mémoire et « l'aider » à tenir ses promesses.

Nous luttons avec le personnel du C.N.R.S. pour :

LA PRIME

Aux dernières nouvelles, le ministère de l'Education Nationale, n'arrivant pas à se mettre d'accord sur la répartition des 700 millions promis (qui sont d'ailleurs bloqués) avec les Finances, a demandé l'arbitrage de la Présidence du Conseil.

Nous savons qu'un débat sur la Recherche Scientifique doit s'ouvrir à l'Assemblée Nationale, probablement le 7 mars. Nous pensons qu'il serait bon que, le jour de ce débat, des délégations massives de chaque laboratoire aillent à l'Assemblée Nationale.

Beaucoup de « Patrons » (comme ceux de Bellevue) ont pris position pour nos revendications. D'autres nous ont soutenus par leur présence lors de notre conférence de presse.

Il faut que notre mouvement s'intensifie et s'élargisse. Il faut alerter les Patrons, directeurs de laboratoire et chefs de service, pour leur demander d'intervenir auprès des pouvoirs publics.

La Direction du C.N.R.S. déclare toujours depuis quelque temps qu'elle est d'accord avec nos revendications. Nous attendons d'elle des actions, et non pas seulement des paroles.

Il est indispensable :

- que les crédits bloqués soient immédiatement débloqués ;
- qu'ils soient répartis d'une façon satisfaisante à tout le personnel ;
- qu'ils soient considérablement augmentés, tant pour le fonctionnement et l'équipement que pour l'attribution des augmentations de salaire, demandées par les syndicats, aux ouvriers, aux chercheurs et aux techniciens.

Il est indispensable que les techniciens et administratifs touchent une prime de 16 % minimum comme première mesure de sauvegarde. Il est évident que ces 16 % demandés depuis trois ans sont largement dépassés, notre disparité avec le secteur semi-public et privé s'accroît de plus en plus (le C.E.A. vient d'obtenir 10 % d'augmentation pour tous).

LES MODIFICATIONS AU STATUT

Nous avons actuellement des commissions administratives paritaires qui s'occupent de l'avancement et de la discipline. Mais ce n'est pas suffisant. Nous avons demandé depuis longtemps la création d'une Commission Technique Paritaire (C.T.P.) qui discuterait avec la Direction de tous les problèmes intéressant le personnel, et notamment des modifications au statut, de la répartition de la prime et des questions financières en général.

En attendant la création de ce C.T.P., un régime transitoire sous forme de « séances de travail paritaires » pourrait être institué.

Nous avons également à voir les problèmes de :

- la stabilité de l'emploi ;
- la possibilité d'accès plus rapide et certaine à des catégories supérieures.

LES ŒUVRES SOCIALES

Les œuvres sociales sont presque inexistantes actuellement au C.N.R.S. Les syndicats ont demandé depuis longtemps à la Direction de créer des œuvres sociales comparables à celles qui existent partout ailleurs.

Il nous a été répondu qu'il n'était possible de faire quelque chose que sous la forme d'une association d'entraide, telle qu'il en existe dans différents organismes (la R.T.F. par exemple). Bien que cette forme soulève de grandes réserves de la part des syndicats, nous avons accepté de l'examiner.

Mais nous entendons cela de la façon suivante :

- l'association serait gérée par le personnel ;

- la cotisation serait suffisamment faible pour que tout le personnel en fasse partie ;
- les fonds donnés par le C.N.R.S. seraient ce qu'ils sont ailleurs : environ 1 % de la masse totale des salaires, soit 30 millions (la R.T.F. dispose de 20 millions).

A l'heure actuelle, la Direction ne veut absolument pas s'engager sur le montant des ressources qu'elle mettrait à la disposition de l'Association. Elle nous a laissé entendre qu'il ne pouvait être question de la somme que nous lui demandions.

Les discussions sont en cours.

Nous luttons avec l'ensemble de la Fonction Publique

Nos salaires sont liés à ceux de la Fonction Publique dont nous avons les indices. Toutes les augmentations des fonctionnaires, nous en bénéficions.

Nous vous donnons dans ce journal un tableau des augmentations que prévoit le gouvernement jusqu'en janvier 1958. Elles sont très nettement insuffisantes et étalées sur de trop longs mois.

Il est regrettable qu'un accord n'ait pu se faire, en octobre dernier, entre toutes les fédérations de fonctionnaires, comme le demandait l'U.G.F.F., pour un puissant mouvement de toute la fonction publique, qui aurait réclamé notamment 4.000 francs minimum d'acompte immédiat pour tout le monde.

La situation s'aggrave pour tous les fonctionnaires, et encore plus pour les petites et moyennes catégories. Le « plan d'harmonisation » prévu par le gouvernement pour ces petites catégories C et D ne résout pas le problème.

De puissants mouvements des petits et moyens fonctionnaires se déroulent en ce moment. Nous sommes d'accord avec leur lutte (ils récla-

ment notamment, à titre de mesure immédiate d'attente, une augmentation d'au moins 10 points d'indice net à chaque échelon).

Ces catégories C et D, qu'il ne faut pas confondre avec les catégories C (dessinateurs) et D (administratifs) de notre statut, sont définies ainsi : le cadre D est celui des fonctionnaires dont l'indice de fin de carrière est 185 et le cadre C est celui dont les indices vont de 135 à 250.

Il est évident que les avantages ainsi obtenus se répercuteraient sur les petites catégories du C.N.R.S.

Nous regrettons de nouveau qu'un accord de toutes les fédérations de fonctionnaires ne puisse se faire en ce moment, tant pour les revendications des petites catégories (au Conseil Supérieur de la Fonction Publique, F.O. et la F.E.N. se sont abstenus, alors que la C.G.T. et la C.F.T.C. les ont défendues) que pour les revendications générales de toute la Fonction Publique.

Nous ne cesserons de réclamer l'unité d'action de toutes les fédérations de fonctionnaires (plusieurs de nos sections ont d'ailleurs écrit à toutes les fédérations, leur demandant de réaliser l'unité).

LA C.G.T.

et les

ÉVÉNEMENTS DE HONGRIE

Les événements d'Europe Centrale, particulièrement ceux de Hongrie, ont eu un énorme retentissement.

Au sein de notre Confédération, ces événements ont eu leur répercussion naturelle puisqu'ils ne peuvent laisser indifférents les travailleurs qui la constituent.

La déclaration de la C.G.T. du 13 novembre 1956 a rappelé que les organisations qu'elle rassemble peuvent avoir sur certains problèmes des positions différentes. Cela résulte tout naturellement du caractère de masse de notre Confédération, de la gamme d'opinions qui s'y côtoient. Nos organisations ne peuvent et ne doivent pas devenir le champ clos de différends d'ordre politique. Elles doivent, au contraire, être le lien commun de tous les travailleurs en butte aux mêmes difficultés, et décidés, par leur action unie, à faire échec à ces difficultés.

Cette déclaration dit notamment : « Le devoir de chacun est de faire que la C.G.T. demeure une grande organisation d'unité où nul ne soit inquiété par l'expression de ses opinions ou l'exercice de ses libertés politiques ou religieuses en dehors des syndicats ».

Il n'est cependant pas question de vouloir escamoter la discussion des problèmes qui se posent à la conscience de nos camarades.

Au C.N.R.S., notre syndicat a enregistré les divergences de ses membres au sujet des douloureux événements de Hongrie.

Pour certains camarades la campagne extraordinaire menée par la grande presse est à leurs yeux la preuve d'un plan concerté contre les pays socialistes. Ces camarades, sans nier les erreurs graves des dirigeants de la Démocratie Populaire Hongroise, pensent que la révolte hongroise a été essentiellement une contre-révolution fasciste.

Il est évident que ceux qui ont passé sous silence, lorsqu'ils ne les ont pas approuvés, les massacres de Madagascar, d'Indochine ou d'Algérie, doivent être considérés comme des hypocrites lorsqu'ils défendent les révoltes de Budapest. Les vrais sentiments de tels hommes ne sont pas l'indignation ou la pitié, mais le désir de désorganiser les travailleurs, comme le prouvent les attaques haineuses et les calomnies dirigées contre la C.G.T.

Par contre, d'autres camarades, tout en dénonçant la honteuse exploitation des événements de Hongrie par les réactionnaires les plus notoires et les travailleurs les moins conscients (qui semblent trouver là une excuse à leur comportement timoré dans l'action revendicative), estiment que la révolte et les grèves tenaces des travailleurs hongrois étaient le résultat d'un mécontentement réel et justifié de ces travailleurs. Ces camarades pensent que la discussion sur ces sujets de mécontentement ne sont pas des « angoisses d'intellectuels », mais des problèmes bien réels.

Ce résumé, forcément schématique et incomplet des opinions divergentes à l'intérieur de notre syndicat, prouve la démocratie qui leur a permis de s'exprimer.

Notre syndicat a reconnu aux uns et aux autres le droit d'être « pour » ou « contre » l'intervention soviétique et d'avoir des avis différents. Dans ces conditions il n'a pu prendre de position dans un débat qu'il a été impossible de trancher.

Les commissions d'avancement

Nous avons vu au cours de cette année la mise en application des nouvelles modifications au statut obtenues grâce à l'action unie du personnel. Bien qu'imparfaites, ces mesures ont permis certaines améliorations, qu'il est utile d'examiner ici.

Les nouveaux diplômes reconnus ont permis à des collègues d'être reclassés dans une catégorie supérieure.

Les Commissions paritaires de changement de catégorie ont siégé pour ceux qui avaient l'ancienneté suffisante (5 ans), et les Commissions des 8 % (en catégorie A et B) et 5 % (en catégorie C), ont siégé pour ceux qui n'avaient pas cette ancienneté de 5 ans.

Malheureusement, ainsi que nous l'avions prévu, dans de très nombreux cas, cet avancement n'a permis aux intéressés que d'être inscrits sur les listes d'aptitude : des postes vacants n'existant pas dans leurs labos, et les créations de postes n'étant attribuées qu'au compte-gouttes.

Ceci pose de nouveau avec force les problèmes de création de postes, et en particulier la modification proposée par les syndicats : à savoir, la création automatique du poste pour le candidat retenu par les Commissions.

Voici comment fonctionne la Commission administrative d'avancement (changement d'échelon), Commission qui se compose d'un nombre égal de représentants du personnel, et de représentants de l'administration, plus d'un président nommé par l'administration qui a voix prépondérante.

L'avancement est prononcé après avis de la Commission d'après l'article 26 du statut qui dit que :

« L'avancement d'échelon des agents contractuels a lieu exclusivement au choix, au vu des notes chiffrées données chaque année aux intéressés et qui leur sont communiquées. Il se fait d'un échelon à l'échelon immédiatement supérieur,

parmi les agents ayant un minimum d'ancienneté de 2 ans, dans leur échelon.

Cette durée d'ancienneté dans l'échelon peut, pour 10 % de l'effectif de chaque catégorie, être réduite au maximum de 6 mois en faveur des agents les mieux notés.

« Cette réduction d'ancienneté sera compensée en exigeant des moins bons éléments, une durée d'ancienneté supérieure à 2 ans de manière que la durée moyenne d'ancienneté dans l'échelon pour une même catégorie, ne soit pas inférieure à 2 ans.

« Toutefois, aucun agent ne pourra demeurer plus de 3 ans dans un échelon. »

L'interprétation de ce texte par l'administration, est, que l'avancement à 2 ans et 11 mois est encore un avancement au choix. Il est bien entendu que nos représentants luttent avec ceux des autres syndicats, pour que l'ensemble du personnel obtienne l'avancement à 2 ans. Mais dans certains cas les notes et les appréciations mises par les patrons permettent à l'administration de demander et d'obtenir le recul.

Certains patrons ignorent, et c'est à nous de leur donner ces explications, qu'une note inférieure à 16 entraîne, le plus souvent, un recul de plusieurs mois pour leur technicien, surtout si l'appréciation est faible.

Nous rappelons que, tant pour les avancements d'échelon, que pour les changements de catégorie, il est plus facile à nos représentants dans les Commissions de défendre efficacement les collègues dont nous possédons les dossiers.

C'est pour cela que nous vous demandons de nous envoyer les copies de vos notes et de vos appréciations, dès que vous les avez. Il ne faut pas attendre et risquer d'être en retard, si vous voulez que nos représentants puissent prendre connaissance de vos dossiers, et vous défendre avec le maximum d'efficacité.



Notre conférence de presse

(Suite de la première page.)

MM. Dupouy et Coulomb, respectivement directeur général et directeur du C.N.R.S.; Mlle Cauchois, professeur à la Faculté des Sciences de Paris; M. Hermann, doyen de la Faculté de Médecine de Lyon; M. Kastler, professeur à l'E.N.S.; M. Soustelle, directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

Les journaux suivants avaient envoyé des représentants : l'Agence France-Presse (A.F.P.), la Vie Ouvrière, Libération, l'Humanité, Combat, l'Aurore, Paris-Presse, France-Soir, le Parisien Libéré, le Figaro, le Dauphiné libéré, la République de Seine-et-Marne, l'Union française d'information (U.F.I.), Carrefour, Demain, Educateurs.

Après les exposés des orateurs, les journalistes posèrent de nombreuses

questions, et les professeurs présents prirent la parole pour dire qu'ils étaient d'accord avec nous, qu'il fallait absolument lancer ce cri d'alarme et alerter l'opinion publique; le C.N.R.S. est en danger de disparaître s'il n'a pas les crédits suffisants pour se développer et si faute de salaires décentes, ses techniciens, ouvriers et chercheurs le quittent pour partir dans l'industrie privée.

A chaque journaliste, il a été remis un dossier de documents sur la situation du personnel.

Le sommaire de ce document sur la situation des techniciens était le suivant :

— Importance et nature du travail effectué :

- Aide apportée au chercheur ;
- Explication du travail (exemples divers).

- Salaires offerts par le C.N.R.S. ;
- Tableau de comparaison avec le secteur semi-public et privé.
- Conséquences des bas salaires :
 - Postes non pourvus ;
 - Départs nombreux.
- Mesures d'urgence proposées par les syndicats.

On peut dire que cette conférence fut un grand succès. Nous avons pu lire, le lendemain dans la presse, des articles qui reprenaient tous les arguments que nous avions développés.

Nous remercions tout particulièrement les professeurs qui nous ont fait l'honneur d'être présents. Et nous remercions les journalistes qui ont montré, par leur présence et la longueur de leurs articles l'intérêt qu'ils portent à la Recherche Scientifique Française.

